



AGIR pour la  
BIODIVERSITÉ

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 23 MARS 2018

## EFFONDREMENT DE LA BIODIVERSITÉ L'IPBES TIRE A NOUVEAU LA SONNETTE D'ALARME ! LA LPO INTERPELLE LE GOUVERNEMENT FRANÇAIS

Les experts internationaux réunis au sein de l'IPBES -plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques, correspondant au GIEC pour le Climat- viennent de rendre de nouvelles conclusions sur l'état de la nature et des sols. En Europe et Asie centrale, 42% des animaux terrestres et des plantes, 71% des poissons et 60% des amphibiens ont subi un déclin au cours de la dernière décennie. 27% des espèces et 66% des habitats sont dans un état de conservation défavorable.

Cette synthèse actualisée des études scientifiques dans le monde vient malheureusement conforter, si besoin était, les conclusions convergentes des études européennes dont, à titre d'exemples : la perte de 421 millions d'oiseaux en Europe selon une étude d'« Ecology Letters » publiée en 2014, chiffres confortés cette semaine encore par le rapport du MNHN sur les données STOC ; une étude allemande publiée le 18 octobre 2017 qui témoigne de l'effondrement de 80% des insectes en 30 ans (et dans les espaces protégés qui plus est) ; les listes rouges de l'UICN qui s'allongent à chaque publication, y compris pour les espèces européennes.

À l'état naturel, 80% de la biomasse des terres émergées sont contenus dans les sols. Les lombrics à eux seuls représentent de 1 à 4t/ha. Aujourd'hui, les sols cultivés intensivement ne recèlent pas plus de 200 kg de biomasse par hectare, voire jusqu'à seulement 50 kg/ha. En France, les sols perdent entre 10 et 40 t/ha/an de terre. En milieux agricoles les pesticides ont un impact majeur sur les oiseaux des champs en raison de l'effondrement des ressources alimentaires en invertébrés (néonicotinoïdes) et en graines de plantes sauvages (herbicides).

La France figure parmi les 7 pays abritant le plus grand nombre d'espèces menacées au monde, ce qui lui confère une forte responsabilité en matière de biodiversité. Comme d'autres pays elle ne s'est toujours pas donné les moyens pour remplir ses obligations fixées par la Convention sur la diversité biologique.

Les causes de ce qui est communément appelé la sixième extinction du vivant sont connues :

Artificialisation et disparition des milieux naturels : destruction des milieux méditerranéens originaux, destruction des milieux humides, aménagements multiples, espaces verts et jardins propres (et vides), disparition du bocage qui se poursuit contrairement aux affirmations de l'administration.

Pollutions diverses : pollution lumineuse, pollution sonore agricole, pollution sonore marine, pollution marine aux hydrocarbures, pesticides, pollution à la bromadiolone (raticide) auxquels il faut rajouter les 8000 tonnes de plomb déversées dans la nature par la chasse et les balltraps.

Surexploitations et dérangements : chasse (20 oiseaux en mauvais état de conservation toujours chassés en France métropolitaine), braconnage, surfréquentation, surexploitation des ressources marines, surexploitation forestière.

## Le réchauffement climatique et les espèces exotiques envahissantes.

Bien sûr la même espèce est soumise à des doubles, triples ou quadruples peines.

Et la grande championne du palmarès de la destruction du vivant est... l'agriculture ! Ou plutôt un certain modèle agricole qui cumule destruction des milieux, empoisonnements, dérangements, surexploitation des sols, destruction de la biomasse d'insectes...

Le candidat Emmanuel Macron s'était engagé à faire de la protection de la biodiversité une priorité (voir les engagements présidentiels joints). Depuis un an, rien n'a été fait ou presque, à l'exception de l'interdiction du glyphosate annoncée à l'échéance de trois ans.

Selon Allain Bougrain Dubourg, Président de la LPO et Président du COS de la Fondation pour la Recherche et la Biodiversité « l'heure n'est plus à soigner, à réparer une nature meurtrie, à gagner quelques petites victoires dérisoires, mais à inverser la tendance. Il s'agit de fermer le robinet plutôt que de continuer à éponger avec les moyens du bord. C'est-à-dire à arrêter d'encourager financièrement la destruction du bien collectif que représente la nature. Et pour commencer, il convient de changer le modèle agricole à l'occasion de la future révision de la PAC pour laquelle la France a un rôle primordial à jouer ».